

**ALGERIE TELECOM SPA  
DIRECTION OPERATIONNELLE RELIZANE**

REF : 030/DO/SDT/DEPRA/CP/2022

Relizane : 08/11/2022

MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL DE RELIZANE

A

MONSIEUR, le gérant de l'entreprise MOKHFI Bouabdellah  
Adresse : Rue Dridi Mohamed 365 Ammi Moussa –W. Relizane

**Objet : Mise en demeure**

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 18/2022 du 22.05.2022 ayant pour objet la réalisation des travaux de canalisations urbaines, et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°98 du 26/05/2022, relatif aux travaux à la Cité Hedjaidja+Rmailia+Ouled Lakhder El Guettar, il a été constaté :  
**Abandonnement de chantier.**

Pour cela, votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions et de remplir les engagements contractuels dans un délai de Huit (08) jours.



**Le Directeur**  
Directeur Opérationnel des  
Télécommunications de Relizane  
Mr. DJIDJELI Salim